

● RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc - arrco



Nos services
pour les **entreprises**
et les **tiers déclarants**



agirc - arrco **Pro**

Sommaire

P.3

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé

P.4

Des services tout au long du parcours déclaratif

P.7

Des services à chaque étape de la vie de l'entreprise

P.8

Des services pour aborder le sujet retraite avec vos collaborateurs

P.10

Des services pour accompagner vos collaborateurs en situation de fragilité



L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est un acteur essentiel de notre système de retraite et du modèle français de protection sociale.

Régime de retraite par répartition, l'Agirc-Arrco fonctionne sur le principe de solidarité entre les générations. Les salariés cotisent avec leur employeur pour constituer leur future retraite et pour payer les retraites d'aujourd'hui.

En tant qu'employeur, vous bénéficiez d'une offre de services Agirc-Arrco pour vous guider dans l'ensemble de vos démarches déclaratives liées à la retraite complémentaire mais aussi dans l'accompagnement de vos salariés tout au long de leur carrière.

L'Agirc-Arrco s'appuie sur les caisses de retraite complémentaire pour accompagner les entreprises tout au long de leurs démarches et de leurs besoins.

[!\[\]\(a03a7eb2f4046e1d3c76772003e549ea_img.jpg\) Consulter l'annuaire des caisses de retraite Agirc-Arrco](#)



Des services **tout au long du parcours déclaratif**

Identifier votre caisse de retraite Agirc-Arrco

Votre entreprise vient d'embaucher son premier salarié. Vous avez besoin de connaître la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco à laquelle adhérer, afin d'établir le bulletin de paie. Le service en ligne **Connaître ma caisse de retraite** vous indique la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco compétente. Vous pourrez également consulter les taux de cotisation indispensables pour renseigner le bulletin de paie de votre salarié et la déclaration sociale nominative (DSN).

🌐 [À consulter sur *agirc-arrco.fr*](https://www.agirc-arrco.fr)



Accéder facilement à vos conditions d'adhésion

Avec le service en ligne **Conditions d'adhésion**, vous disposez d'une vue d'ensemble de toutes les informations relatives à votre contrat d'adhésion. Vous pouvez également consulter et télécharger les documents qui s'y rapportent.

🌐 [À consulter sur l'espace client de votre caisse de retraite Agirc-Arrco](#)



Des services **tout au long du parcours déclaratif**

Comprendre la codification de la DSN

La justesse des droits retraite complémentaire Agirc-Arrco de vos salariés dépend de la qualité des données déclarées dans votre DSN. Le service en ligne **Aide à la codification** vous propose des éléments de compréhension et des explications sur les différentes situations déclaratives. Vous trouvez rapidement les informations dont vous avez besoin en filtrant par thématique, mot-clé ou rubrique DSN.

🌐 [À consulter sur *agirc-arrco.fr*](https://www.agirc-arrco.fr)



Suivre le traitement de vos DSN

Avec le service en ligne **DSN-Fiab**, vous bénéficiez d'un suivi détaillé du traitement de vos DSN par l'Agirc-Arrco. Vous pouvez comparer vos déclarations avec les calculs effectués et visualiser les potentiels écarts. Ce service en ligne propose également des informations facilitant le diagnostic des écarts de cotisations et l'identification des actions correctives à mettre en œuvre.

Un conseiller est à votre disposition pour répondre à vos questions via la prise de rendez-vous en ligne.

🌐 [À consulter sur l'espace client de votre caisse de retraite Agirc-Arrco](#)



Des services **tout au long du parcours déclaratif**

Comprendre la situation de votre compte de cotisations

Dans votre caisse de retraite complémentaire, votre conseiller vous accompagne au quotidien dans la compréhension et la gestion de votre solde ainsi que dans le paiement de vos cotisations de retraite complémentaire.

[!\[\]\(eafc244b53721dd1ec133f0772f70fc7_img.jpg\) Contactez votre caisse de retraite Agirc-Arrco](#)



Suivre l'actualité réglementaire liée à la norme DSN

L'Agirc-Arrco et les caisses de retraite vous proposent tout au long de l'année des webinaires ou webconférences. À cette occasion, nos experts vous présentent les dernières actualités réglementaires, répondent à vos questions et vous conseillent pour renforcer la conformité de vos DSN.

Les de notre offre

- ★ Pour l'entreprise, la garantie d'une mise en conformité déclarative de qualité pour les données des salariés.
- ★ Pour les tiers déclarants, un renforcement de la qualité de service auprès de leurs clients.
- ★ Un accompagnement adapté à chaque démarche engagée par l'entreprise ou le tiers déclarant avec l'Agirc-Arrco.

Des services à chaque étape de la vie de l'entreprise

Être accompagné dans les opérations juridiques

À chaque étape de la vie d'une entreprise (création, croissance, cession...), des adaptations juridiques peuvent s'avérer nécessaires. L'Agirc-Arrco met à votre disposition un service d'accompagnement pour faciliter vos opérations de transformation.

Ce service permet :

- d'obtenir des conseils juridiques sur la réglementation de la retraite complémentaire,
- de comprendre le calcul du nouveau taux moyen pondéré de cotisation en cas d'opération de fusion,
- d'être assisté dans la gestion des litiges liés aux cotisations et aux prestations de retraite complémentaire,
- de proposer aux responsables RH une aide sur les changements législatifs affectant les régimes de retraite.

 [Contactez votre caisse de retraite Agirc-Arrco](#)



Les de notre offre

- ★ Un accompagnement assuré lors de la gestion des opérations juridiques.

Des services pour aborder le sujet retraite avec vos collaborateurs

Informer les salariés sur la retraite

▷ Les réunions d'informations retraite

Dans le cadre de sa mission d'information sur la retraite, l'Agirc-Arrco, avec votre caisse de retraite complémentaire, organise gratuitement et à votre demande des réunions d'information pour présenter à vos salariés les évolutions en matière de retraite complémentaire. L'essentiel à savoir sur l'information retraite et les démarches est abordé : *Comment fonctionne un régime de retraite (cotisations, paiement de la retraite...) ? Qu'est-ce que le cumul emploi retraite ? Comment avoir accès à son relevé individuel de situation ? Comment obtenir une estimation du montant de sa future retraite ?*



🌐 [Contacter votre caisse de retraite Agirc-Arrco](#)

▷ Les formations de préparation à la retraite

D'une durée d'une ou deux journées, les formations abordent différents thèmes en lien avec le passage à la retraite (quand et comment la demander ? Comment prendre soin de soi et de sa santé ? Quel projet de vie ? Informations juridiques sur la succession ou le patrimoine...) et sont animées par des experts : conseillers Agirc-Arrco, professionnels de santé, psychologues, notaires... Les formations sont prises en charge par l'offre de formation de l'entreprise. Pour les salariés qui ne peuvent pas bénéficier d'un stage de formation, des demi-journées de sensibilisation ou des réunions d'information sur la retraite peuvent être proposées.



🌐 [À consulter sur agirc-arrco.fr](#)

Des services pour aborder **le sujet retraite** **avec vos collaborateurs**

Sensibiliser les salariés à devenir acteur de leur retraite

▷ **Le bilan de prévention**

L'Agirc-Arrco propose aux assurés de 50 ans et plus et à leur conjoint, **un bilan de prévention** réalisé par un médecin et un psychologue. L'objectif de ce bilan est de faire le point sur la santé de la personne (nutrition, sommeil, activité physique...), sur sa situation sociale et psychologique (situation familiale, vie sociale, vécu affectif...) et d'identifier au plus tôt les facteurs de risques éventuels.

À l'issue du bilan, et en fonction de ses besoins, l'assuré peut se voir proposé des conférences ou ateliers sur des thèmes spécifiques : sommeil, mémoire, équilibre, nutrition...

🌐 [À consulter sur centredeprevention.fr](https://www.centredeprevention.fr)



Les **+** de notre offre

- ★ Fidéliser les salariés et développer l'attractivité de l'entreprise.
- ★ Des services qui contribuent à définir une politique senior pour l'entreprise.

Des services pour accompagner vos collaborateurs en situation de fragilité

Informer vos salariés aidants ou en situation de fragilité

L'Agirc-Arrco vous accompagne dans la mise en œuvre d'actions en faveur de vos salariés aidants. Un outil d'autodiagnostic vous est proposé si vous souhaitez évaluer votre politique en faveur des aidants. Des documents de sensibilisation sont mis à la disposition de votre direction des ressources humaines, et notamment le guide salariés aidants, téléchargeable sur le site agirc-arrco.fr. Pratique et synthétique, il fait le tour des solutions permettant de concilier au mieux l'accompagnement d'un proche avec son activité professionnelle.



[!\[\]\(8b57f0e15e7dda24cf9977561475f640_img.jpg\) *Feuilleter le guide salariés aidants*](#)



L'Agirc-Arrco met également à la disposition de vos salariés aidants un service digital permettant de trouver des solutions de proximité adaptées aux besoins de la personne aidée (soins à domicile, aménagement du logement, mobilité, etc.) comme à ceux de l'aidant (droits et démarches, solutions de répit, soutien et entraide...)



[!\[\]\(ceb7cef9f9d693d102dfe501130037c6_img.jpg\) *À consulter sur \[maboussoleaidants.fr\]\(http://maboussoleaidants.fr\)*](#)

Les de notre offre

- ★ Développer l'attractivité de l'entreprise en aidant les salariés à mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.



● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc - arrco

La retraite a de l'avenir



Alliance Professionnelle

